



Ref : CFVU2022/22-0610

CFVU DU 16 JUIN 2022

DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DE L'ACCORD DE DOUBLE DIPLOME ENTRE L'UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE ET L'UNIVERSITA CA'FOSCARI VENEZIA AYANT POUR OBJET LE PARCOURS "RECHERCHES PHILOSOPHIQUES SUR LA NATURE, L'HOMME ET LA SOCIÉTÉ" DE LA MENTION DE MASTER PHILOSOPHIE ET DE LA LAUREA MAGISTRALE EN "SCIENZE FILOSOFICHE ».

- **La commission formation et vie universitaire de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 16 juin 2022 réunie sous la présidence de Madame Marie Mellac,**

Vu le code de l'éducation,

Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,

- **APPROUVE (le cas échéant à l'unanimité de ses membres) L'ACCORD DE DOUBLE DIPLOME ENTRE L'UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE ET L'UNIVERSITA CA'FOSCARI VENEZIA AYANT POUR OBJET LE PARCOURS "RECHERCHES PHILOSOPHIQUES SUR LA NATURE, L'HOMME ET LA SOCIÉTÉ" DE LA MENTION DE MASTER PHILOSOPHIE ET DE LA LAUREA MAGISTRALE EN "SCIENZE FILOSOFICHE ».**
- *Délibéré par la commission formation et vie universitaire, à Pessac, le 22/06/2022.*

Nombre de membres présents	18
Nombre de membres représentés	11
Nombre d'abstentions	0
Nombre de suffrages exprimés	29
Nombre de votes pour	29
Nombre de votes contre	0

Le Président de l'Université Bordeaux
Montaigne,

Signé

Lionel LARRÉ.